



**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 20 janvier 2015 à 19 h 00 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

Sont présents :

- Mme Micheline Anctil, mairesse;
- M. Richard Foster, conseiller au siège # 1;
- Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 2;
- M. Guy Racine, conseiller au siège # 3;
- Mme Johanne Gagnon, conseillère au siège # 4;
- M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 5;
- M. Yanick Bérubé, conseiller au siège # 6;
- M. Daniel Brochu, greffier.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Les membres du conseil ont reçu un avis de convocation mentionnant que les sujets suivants seraient à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour;
2. Soumission remplacement système de réfrigération / Club de curling;
3. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

**Soumission remplacement système de réfrigération / Club de curling
R-1501-11**

Le 15 janvier 2015 à 15 h 00, M. Daniel Brochu directeur général, Mme Lison Huard, greffière adjointe et M. Ghislain Gauthier, directeur des travaux publics par intérim ont procédé à l'ouverture des soumissions pour le projet de « Remplacement du système de réfrigération du curling ». Les soumissions suivantes ont été reçues :

Soumissionnaire	Montant	Conforme	
		oui	non
Réfrigération du nord	48 730.67 \$	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Réfrigération Gagnon inc.	54 700.00 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la plus basse soumission conforme reçue de Réfrigération Gagnon inc. au montant de 54 700.00 \$ plus taxes applicables.

Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de lever l'assemblée à 19 h 20.

Mairesse

Greffier